

Contractualisation d'un Expert(e)s National(e) Senior d'appui
A l'équipe du projet pour le Suivi auprès des partenaires dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine

Lieu :	Médenine et Tataouine avec une présence occasionnelle au bureau du projet à Tunis
Type de contrat :	Individual Contract
Langues requises :	Français et Arabe
Date de début de mission :	15/08/2017
Nombre de jours :	20 jours

I. Description du projet :

Le PNUD a lancé en avril 2016 le projet « **Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien** » (REES). Ce projet, financé par le gouvernement japonais, et mis en œuvre en partenariat avec l'Office de développement du Sud (ODS), l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) et la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), a comme objectif principal d'intervenir dans la région du sud de la Tunisie, à savoir dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Tozeur et Kebili, afin de contribuer à la réduction du chômage et de renforcer le rôle des autorités et collectivités locales, comme les acteurs économiques locaux, dans la promotion de l'investissement privé et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, permettant, ainsi, la création d'emplois, pour les hommes et les femmes, dans le cadre d'un partenariat public-privé solide.

À travers sa première composante « **Amélioration des services d'appui et de financement de projets & des mécanismes de coordination des services aux entreprises** », le projet appuiera les acteurs publics clé de la région des gouvernorats cibles pour qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires sur les secteurs économiques, essentiellement des TPE et PME, et les opportunités d'affaire et d'investissement dans la région d'intervention.

Dans ce cadre, le projet est amené à renforcer son appui à ses partenaires dans les régions d'intervention, Médenine et Tataouine, à savoir : les Directions régionales du développement (DRD relevant de l'ODS), les Espace Entreprendre et éventuellement les Unités de promotion de la micro-entreprise au sein des BETI et les Agences de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS).

II. Contexte du projet et de la mission :

La région du sud connaît des taux de chômage bien supérieurs aux moyennes nationales et le tissu économique, comme la dynamique entrepreneuriale, restent assez limitée. Ainsi, au-delà des réformes structurelles de l'économie nationale requises en vue de réduire ces taux de chômage alarmants notamment chez les jeunes et diplômés de l'enseignement supérieur, il est un impératif, à court terme, de stimuler l'environnement de l'investissement privé et de promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes en guise d'alternative à la quête d'un emploi. Toutefois, selon la Banque mondiale, la bureaucratie étouffe les efforts de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et réduit la compétitivité des entreprises. La bureaucratie représente un fardeau particulier pour les petits entrepreneurs et induit les petites entreprises à rester dans l'informel¹.

¹http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia_report/tunisia_report_the_unfinished_revolution_eng_synthesis.pdf

Face à cette situation alarmante, plusieurs programmes et institutions publiques soutiennent que la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des affaires seront parmi les priorités à mettre en œuvre. Une étude menée dans le cadre du précédent projet du PNUD a exposé les problèmes sous-jacents à la situation du chômage dans les gouvernorats de Médenine et de Tataouine² et a présenté un cadre stratégique régional pour améliorer l'appui aux entrepreneurs, à travers notamment une régionalisation des politiques d'appui à l'emploi et l'entrepreneuriat. De même, une mission d'évaluation des capacités d'un des partenaires du projet a permis d'identifier les axes de renforcement des services de promotion de l'investissement privé.

Sous cet angle d'analyse, il est remarqué par ailleurs l'existence d'une multitude de structures publiques dédiées à la promotion de l'investissement privé, ce qui conduit nécessairement à un chevauchement des attributions et des compétences.

A cet effet, **un plan de renforcement des capacités techniques des partenaires impliquées dans l'appui aux entrepreneurs a identifié les axes pour une amélioration des services d'appui et de financement offerts par les institutions publiques partenaires**, où nous citons pour le cas de l'ODS : la nécessité d'améliorer les services d'information et d'orientation des promoteurs de projets, l'appui des promoteurs à la création de projets et l'identification des opportunités d'investissement, et la promotion des créneaux d'investissement auprès des investisseurs potentiels. Pour l'ANETI, il est évoqué la nécessité de : améliorer l'efficacité des actions d'appui aux promoteurs avec un impact plus important en terme de création d'entreprises pérennes et le renforcement de l'appui en phase post-crédation. Enfin, pour la BTS, il a été identifié la nécessité que les antennes régionales se transformeront progressivement en agences commerciales ce qui leur permettra, d'une part, d'attirer leur clientèle habituelle bénéficiaire des crédits d'investissements vers les opérations commerciales, et d'autre part, d'améliorer le recouvrement des crédits.

De même, **une mission d'expertise pour l'élaboration des besoins en solution logicielle permettant l'amélioration des mécanismes de coordination entre les différents acteurs**, en se basant sur les mandats clairs de chaque institution (ODS, ANETI et BTS), a permis d'identifier les obstacles à une telle coordination, et notamment : l'atténuation des situations de chevauchement entre les services d'appui, l'harmonisation des modèles d'étude de projet, la coordination entre les structures d'appui et les institutions financières, la standardisation des données économiques partagées, l'appui aux jeunes promoteurs notamment lors de la phase de post-crédation de projets.

Ces différents éléments convergent avec les recommandations de la déclaration du dialogue national sur l'emploi³ (mars 2016) qui prône parmi les mesures urgentes, sous la thématique de l'entrepreneuriat et la promotion des micro-projets, l'institution d'une structure unifiée supervisant le système de promotion de projets, dans tout son cycle de vie, corrélée à un système de « guichet unique régional » unifiant toutes les intervenants ; la mise en place de mécanismes d'appui et d'accompagnement aux PME en vue de stimuler la création d'emploi et le renforcement du cadre des avantages offerts aux promoteurs de projets. **L'intervention du projet devra, ainsi, permettre, d'offrir un cadre de référence pour l'activation de cette feuille de route.** De même, l'intervention du

² UNDP Tunisia, 2014, *Cadre Stratégique Régional pour l'Emploi dans les Gouvernorats de Médenine et Tataouine*, UNDP

³ Les mesures urgentes (Dialogue national sur l'emploi sous le patronage de la Présidence du gouvernement, l'UGTT et l'UTICA), mars 2016.

projet pourra s'adosser à une étude sur le positionnement de l'ODS dans le cadre du nouveau contexte d'activation de la décentralisation qui a été produite dans le précédent projet du PNUD (Projet Création accélérée d'emplois et appui à l'entrepreneuriat 2014-2015), comme d'une étude menée par le MDICI sur le Repositionnement des Structures de Développement Régional dans le cadre d'une Coopération avec la GIZ.

En prenant considération ces différents éléments, et au vu de l'approche basée sur les droits de l'Homme prônée par le PNUD, le développement d'un plan de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des partenaires devra partir des besoins des entrepreneurs, et notamment les jeunes parmi eux. Ainsi, il est important de renforcer notre connaissance des besoins et attentes auprès des jeunes des deux Gouvernorats de Médenine et Médenine.

En effet, les jeunes entrepreneurs sont confrontés à diverses contraintes : (1) manque d'information concernant les possibilités économiques au niveau local ; (2) les rôles, mandats et responsabilités des administrations publiques ne sont pas assez claires, ou encore sont enchevêtrés ; (3) accès limité aux institutions financières et autres fonds d'investissement ; (4) bureaux d'appui au développement de l'entreprise (à savoir Espace Entreprendre, bureaux de l'emploi) ne sont pas assez outillés et manquent de capacités techniques en terme d'encadrement, orientation et accompagnement des jeunes promoteurs d'idées de projet ; (5) difficulté d'accès à des services professionnels d'appui technique et managérial (services de conseil fiscal, social et de gestion). Ainsi, même s'il est constaté l'existence d'un certain nombre d'opportunités : (1) incubateurs et parcs d'activités économiques à accès compétitifs ; (2) programmes de financement ciblés ; (3) programmes de formation et renforcement des capacités techniques intégrés dans les cursus ou parallèles ; (4) opportunités économiques et marchés avérés dans les régions cible et avantages comparatifs des régions ; le principal défi réside dans la mise en cohérence des divers services tout en contribuant à l'amélioration de ces services.

En répondant, entre autres, aux problématiques citées, le schéma proposé par le projet vise le **renforcement de l'écosystème entrepreneurial**, il devra se traduire en conséquence par :

- 1) **Une offre d'un meilleur service d'appui aux promoteurs de projets et aux entrepreneurs**, en renforçant les capacités techniques des acteurs clés et en améliorant les aspects organisationnels et matériels de ces services ;
- 2) **Un mécanisme de coordination entre les divers intervenants fluidifiant les informations économiques et financières**, et renforçant la connaissance des besoins et potentiels économiques des TPE, PE et PME et l'identification des créneaux porteurs ;
- 3) **Un renforcement de l'implication des organisations professionnelles**, et notamment celles dédiées aux femmes entrepreneures, auprès des comités publics de concertation pour l'appui à l'entrepreneuriat, comme dans la mobilisation des entrepreneurs ;
- 4) **Une mobilisation des institutions universitaires pour la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes ;**
- 5) **Une promotion de l'entrepreneuriat à travers les médias**, notamment régionaux, et une diffusion des bonnes pratiques pour la promotion de projets ;
- 6) **Une conception d'un schéma de financement qui soit adapté aux besoins des entrepreneurs** alliant un prêt sans intérêt, comme fonds d'amorçage rotatif au profit de la région [assimilé à un crédit revolving à taux « 0 »] et un financement bancaire de la part de la BTS ;

- 7) **Un renforcement des capacités techniques et organisationnelles des promoteurs et entrepreneurs** et un accompagnement post-crétion/développement des projets et
- 8) **L'intégration, en continue, des leçons apprises des dynamiques de promotion de l'entrepreneuriat dans la planification stratégique du développement économique des régions** en vue d'améliorer : le cadre réglementaire, l'infrastructure et la culture de l'entrepreneuriat.

Dans ce cadre, l'équipe du projet compte recruter ***un(e) expert(e) national(e) senior, chargé(e) d'appuyer le Conseiller technique principal du projet dans l'accompagnement et l'appui aux partenaires institutionnels dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine.***

III. Problématique & Développement :

Le présent projet du PNUD compte mobiliser les acteurs régionaux clé en matière de promotion de l'entrepreneuriat et d'appui aux jeunes entrepreneurs, et notamment dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine.

Dans ce cadre, les acteurs régionaux clés, issus des institutions publiques, du secteur privé et de la société civile ont été constitués en comités techniques régionaux sous le lead des trois partenaires institutionnels du projet, à savoir : l'Office de développement du sud, représenté par la Direction régionale du développement au niveau du gouvernorat, l'ANETI, représentée par l'Espace Entreprendre qui coordonne avec les Unités de promotion de la micro-entreprise logées au sein des BETI, et les responsables des agences de la Banque Tunisienne de Solidarité. Toute la dynamique du projet est réalisée à travers ces comités techniques régionaux qui pilotent la mise en œuvre opérationnelle du projet, comme ils alimentent le processus de gestion des connaissances en vue d'améliorer les services offerts en matière d'appui aux entrepreneurs et la promotion de l'investissement privé.

Les leçons apprises, à travers la mise en oeuvre de deux projets d'appui aux acteurs régionaux dédiés à la promotion de l'investissement privé, ont mis en valeur l'importance d'un accompagnement périodique et une présence aux côtés des partenaires institutionnels en vue de vulgariser l'approche prônée par le projet et de contribuer à renforcer l'appropriation du projet par les partenaires institutionnelles.

La mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des partenaires institutionnels exige, ainsi, une meilleure connaissance des attentes et besoins des représentants de nos partenaires en régions, comme d'une adaptation de ce plan à ces besoins. De même, le plan de renforcement des capacités devra être accompagné d'un travail d'appui quasi-périodique qui permet d'appuyer les partenaires dans l'activation des axes d'amélioration comme dans la mise en pratique, au quotidien, des aspects sur lesquels il a été proposé un plan de formation et de renforcement des compétences aussi bien techniques que de vie.

Enfin, l'expert(e) qui sera amené(e) à appuyer le conseiller technique principal et le chargé de la coordination du projet au niveau régional dans la mise en oeuvre de cet appui auprès des partenaires institutionnels, et dans un second niveau, être présent aux côtés des membres des comités techniques régionaux, devra contribuer à renforcer les liens entre les co-leaders (les trois partenaires institutionnels) et les acteurs de référence parmi la société civile et le secteur privé.

IV. Objectifs et résultats attendus de la consultation :

Le projet prévoit de contracter un(e) expert(e) national(e) senior chargé d'appuyer le conseiller technique principal dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine, et ce, dans :

- Le suivi et évaluation du programme d'appui et de renforcement des capacités des partenaires dans les deux gouvernorats ;
- L'appui dans l'analyse des résultats de ces programmes d'appui et d'encadrement ;
- Contribuer à la vulgarisation des approches et des résultats attendus des programmes d'appui auprès des partenaires institutionnels.

La mission mise en œuvre par l'expert(e), sous la supervision du conseiller technique principal du projet, devra aboutir aux résultats suivants :

- Les partenaires institutionnels parviennent à assimiler l'approche prônée par le projet et mettent en pratique les actions objet d'un plan de renforcement des capacités.
- Les partenaires renforcent leurs liens avec l'ensemble des membres des comités techniques régionaux, et notamment avec les acteurs de la société civile et le secteur privé.

A la suite de la mise en œuvre de la mission de renforcement des capacités techniques citée, l'expert(e) aura contribué avec l'équipe du projet dans l'atteinte du résultat suivant :

- Les acteurs régionaux dédiés à la promotion de l'investissement privé et l'appui aux entrepreneurs améliorent la coordination entre eux et offrent de meilleurs services en matière d'appui et de financement de projets d'entreprises.

V. Tâches et responsabilités :

L'expert(e) contracté(e) sera sous la supervision du conseiller technique principal du projet, et en étroite collaboration avec le chargé de la coordination du projet en région.

L'expert(e) aura à :

- Identifier les besoins et spécificités du contexte local, notamment avec les co-leaders du projet (PNUD, ODS, ANETI et BTS) pour adapter l'accompagnement.
- Concevoir et élaborer un programme de suivi et évaluation et d'encadrement des partenaires institutionnels
- Intégrer les commentaires et les propositions de l'équipe du projet.
- Assurer un programme de visite et d'appui périodique auprès des acteurs régionaux.
- Développer des notes méthodologiques à l'intention des représentants des partenaires institutionnels dans les deux gouvernorats en coordination avec le chargé de la coordination en région.
- Réaliser une restitution finale à l'intention de l'équipe de projet et du comité technique avec une note d'orientation à l'intention de l'équipe de projet et du partenaire national sur la pérennisation de l'approche développée.

VI. Produits attendus :

1. Une feuille de route pour la mise en œuvre de la mission intégrant la méthodologie de l'approche, les résultats attendus des sessions d'encadrement et l'accompagnement prévu.
2. Un rapport final sur le programme de renforcement des capacités, comprenant entre autres une partie sur les leçons apprises et les recommandations.

VII. Durée de la consultation, échéancier et honoraires :

Intervention de l'expert(e) contracté(e) : la mission se déroulera en trois étapes pour un total jours/hommes de travail de 20 jours détaillés comme suit :

N°Etape	Etape	Total Jour/homme
1	Cadrage de la mission & feuille de route validés	3
2	Mise en œuvre du programme d'appui et production du rapport final	17
	Total	20

Les jours de travail seront étalés sur une période allant du 15 août 2017 au 30 septembre 2017. La consultation inclut des jours de travail :

- dans le gouvernorat cible d'intervention (Médénine/ Tataouine) pour 20 jours

Les frais d'hébergement et de déplacement de l'expert(e) seront à sa charge.

Le paiement des honoraires interviendra en deux (02) tranches payables comme suit :

Délivrables	Nombre de jour/homme	Délai de réalisation	Termes de paiement
Cadrage de la mission & feuille de route validés	3	20/08/2017	10%
Un rapport final validé intégrant les résultats atteints et les leçons apprises	17	30/09/2017	90%
Total	20		100%

VIII. Compétences et facteurs clés de succès :

Compétences organisationnelles :

- Faire preuve d'intégrité en incarnant les valeurs et l'éthique des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Faire preuve de sensibilité multiculturelle et savoir s'adapter au changement ;
- Faire preuve d'équité.

Compétences fonctionnelles :

- Connaissance approfondie des outils, méthodologies et modèles de processus de génération de projets, d'étude de rentabilité des plans d'affaires ;
- Connaissances approfondies des mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises et des plans d'affaires requis par la BTS ;
- Grand sens de responsabilités, grande capacité d'analyse ;
- Etre capable de conduire un plaidoyer et de donner des conseils.

IX. Aptitudes et compétences exigées :

Le (la) candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Diplôme universitaire d'au moins Maîtrise en sciences économiques, sciences de gestion, finance d'entreprises, sciences humaines ou sociales ou diplôme d'ingénieur dans les domaines du génie rural, agronomie ou domaine d'ingénierie en lien avec le développement régional ;
- Une expérience professionnelle confirmée d'au moins 5 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques et appui et formation des formateurs/facilitateurs en la matière ;
- Une expérience d'appui et d'assistance technique dans le cadre de programmes gouvernementaux ou de coopération internationale sera un atout

X. Relations de travail :

- L'expert(e) contracté travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet et les membres des comités techniques.
- Les produits de cette consultation seront labélisés PNUD. Ils sont la propriété exclusive du PNUD. L'expert(e) ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission sans en référer au PNUD.
- L'expert(e) sera seul(e) responsable de la qualité technique de ses travaux et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches qui lui sont été assignées.

XI. Critères de sélection :

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- a) Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité
- b) Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.
Poids des critères techniques : 70%
Poids des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

XII. Grille d'évaluation de l'offre technique :

Critères	Poids	Point maxi
Techniques		
Critère A : Un minimum de 5 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques et appui et formation des formateurs/facilitateurs en la matière 5 années.....10 points - Plus de 5 années et inférieur à 7 années.....15 points 7 années et plus.....35points	35%	35
Critère B : Une expérience d'appui et d'assistance technique dans le cadre de programmes gouvernementaux ou de coopération internationale 1 référence.....10 points 2 références et plus.....20 points	20%	20
Critère C : Une expérience dans le cadre de programmes du PNUD dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine sera un atout 1 référence.....5 points 2 références et plus.....10 points	10%	10
Critère D : Méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission - Présentation d'une méthodologie moyennement satisfaisante.....5 points - Présentation d'une méthodologie satisfaisante.....15 points - Présentation d'une méthodologie très satisfaisante.....35 points	35%	35
Financier	30%	
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)		

XIII. Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Le curriculum vitae détaillé ;
- Copies des attestations, des diplômes et des attestations de travail.
- Une lettre de motivation ;
- La méthodologie proposée pour la mission, avec un document d'au moins deux pages ;
- Une offre financière détaillée et exprimée en Dinars tunisiens, hors taxes. Elle doit inclure le montant des honoraires demandés pour la réalisation des prestations et livrables mentionnées ;

Les frais de mission se rapportant aux déplacements et à l'hébergement pendant les missions de terrain (17 jours), devront être inclus (séparément) dans l'offre financière

Modèle d'offre financière

Eléments	Prix U HT en TND	Nombre de jour	Total HT en TND
Honoraires :		20 jours	
Transport			

TERMES DE RÉFÉRENCE

Hébergement en PC		17 jours	
Total			